

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

adeic.fr

01 44 53 73 93



**Défendre
vos droits
aujourd'hui
et demain**

JULIE VANHILLE

18 mars 2026

SOMMAIRE

Partie 1 : RETOUR SUR 2025...	2
A : NOS ACTIONS DANS DIVERSES INSTANCES DE CONCERTATION	6
➤ REFASHION	6
➤ Le CNEC	7
➤ Le CNA	7
➤ Le CNC	9
➤ Relations avec les entreprises et manifestations extérieures	10
➤ Europe : Le CESE	10
➤ L'ULCC	11
B : COMPOSITION DE L'ADÉIC NATIONALE	14
C : LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS TERRITORIALES	16
Partie 2 : LES LITIGES AU NIVEAU NATIONAL	17
A : ORGANISATION POUR ACCUEILLIR LES DEMANDES	17
B : TYPOLOGIE DES LITIGES	24
➤ Les litiges automobiles	24
➤ Les litiges liés aux achats à distance et notamment les problèmes de livraison	25
➤ Les litiges en télécommunication	27
Partie 3 : L'ÉDUCATION A LA CONSOMMATION	28
A : Projet fruits et légumes APRIFEL	28
B : AVEC L'ESPER	28
C : Projet Consommation Durable ULCC-DGCCRF	28
Partie 4 : L'ADÉIC EN RÉGION	31
➤ L'ADÉIC 31 (La Haute-Garonne)	31
➤ L'ADÉIC LANGUEDOC-ROUSSILLON	32
➤ L'ADÉIC 40 (Les Landes)	33
➤ L'ADÉIC 09 (Ariège)	33
➤ L'ADÉIC 64 (Les Pyrénées-Atlantiques)	34
➤ L'ADÉIC 971 (Guadeloupe)	34
➤ L'ADÉIC 75 (Paris / Île-de-France)	35
➤ LES COMITÉS ADÉIC LOGEMENT	36
Partie 5 : COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	37
Partie 6 : L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS	39
INTERNET en 2025	39
LA PRESSE ÉCRITE	45
LA TÉLÉVISION	45
LA RADIO	46
REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES	47
LISTING ADÉIC	51

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte politique et institutionnel particulièrement incertain. La dissolution de l'Assemblée nationale au début de l'été 2024 et les élections législatives qui ont suivi ont ouvert une période d'instabilité dont les effets se sont fait sentir tout au long de l'année. La formation tardive du gouvernement de Michel Barnier en septembre, puis sa censure en décembre 2024 a contribué à fragiliser de nombreuses politiques publiques, y compris celles relatives à la protection et à l'information des consommateurs.

Dans ce contexte, le mouvement consumériste a été directement touché. L'Institut national de la consommation (INC), acteur essentiel de l'information indépendante des consommateurs en France, a connu une année particulièrement mouvementée. Depuis plusieurs années déjà, l'établissement fait face à des difficultés financières, dues aux baisses des subventions de l'État et à la crise de la presse, qui ont conduit à engager un important travail de restructuration : réorganisation interne, suppression de postes, réduction de certaines activités et déménagement afin de limiter les charges de fonctionnement. En avril 2024, Olivia Grégoire, alors secrétaire d'État chargée de la consommation, avait annoncé un plan de transformation et de relance de l'INC, accompagné d'un soutien financier de 10 millions d'euros sur trois ans, dont 3,4 millions prévus pour 2025. Les équipes de l'Institut s'étaient alors mobilisées pour préparer cette nouvelle phase et adapter leurs missions.

Mais ces perspectives ont rapidement été remises en question. En novembre 2024, Laurence Garnier, alors ministre déléguée chargée de la consommation au sein du gouvernement Barnier, a annoncé la mise en vente du magazine *60 Millions de consommateurs*, éditée par l'INC. La perspective d'une privatisation du magazine, qui constitue aujourd'hui l'une des rares sources d'information indépendante en matière de consommation, soulève des interrogations

légitimes sur l'avenir de la mission de service public portée par l'INC. Ces inquiétudes se sont renforcées à l'automne 2025 avec l'introduction, dans le projet de loi de finances pour 2026, d'un article prévoyant la suppression de l'Institut.

Face à ces évolutions préoccupantes, les associations de consommateurs ont poursuivi leur mobilisation pour défendre l'existence et le rôle de l'INC. L'Adéc, dont la secrétaire générale siège au conseil d'administration de l'Institut, a pris toute sa part dans ces échanges et ces démarches, convaincue que l'accès à une information indépendante et fiable constitue un pilier essentiel de la protection des consommateurs.

Au-delà de ces enjeux institutionnels, l'année 2025 a également été marquée par d'importants débats sur les politiques publiques en matière d'alimentation, de santé et de transition écologique. La mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), attendue depuis plusieurs années, demeure un sujet majeur pour les associations engagées en faveur d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'Adéc continue de porter la voix des consommateurs et de rappeler l'importance de politiques publiques cohérentes, fondées sur la transparence de l'information et la protection de l'intérêt général.

Dans ce contexte parfois incertain, l'Adéc est restée pleinement mobilisée tout au long de l'année. À l'échelle nationale comme au niveau local, notre association a poursuivi ses missions d'information, d'accompagnement et de défense des consommateurs. Nos équipes et nos militants ont continué à répondre aux sollicitations, à traiter les litiges de consommation, à participer aux différentes instances de concertation et à développer nos outils d'information, notamment à travers notre site internet et nos réseaux sociaux.

L'année 2025 a également été marquée par un investissement important dans les actions d'éducation à la consommation. Dans le cadre de l'ACLC, l'Adéc a notamment contribué à la mise en place d'ateliers de sensibilisation à la consommation responsable et durable au sein de centres sociaux, à destination de publics variés – enfants, adolescents et adultes. Ces initiatives, qui mobilisent fortement nos équipes et nos partenaires, illustrent la conviction qui guide l'action de notre association : permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux de consommation et de faire des choix éclairés.

➤ **REFASHION :**

L'Adéic, représenté par Mina MAHERZI, est également membre du Comité des parties prenantes de l'éco-organisme RE-Fashion (société privée à but non lucratif agréée par les pouvoirs publics). RE-Fashion est l'éco-organisme de la filière textile, linge de maison et chaussure (TLC). Il fédère l'ensemble des parties prenantes pour développer l'écoconception, la réutilisation et le recyclage des textiles et chaussures en France afin d'opérer la transition de cette filière vers une économie circulaire, responsable et durable.

Le comité des parties prenantes se compose de quatre collèges : producteurs, opérateurs prévention et gestion des déchets, collectivités et associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs. Le rôle des parties prenantes, et donc de l'ADÉIC en tant qu'association de défense des consommateurs, est de contrôler l'action de l'éco-organisme et d'émettre un avis sur ses différents projets et stratégies.

Mina a assisté à cinq réunions refashion en 2025. Ces réunions ont porté sur la présentation et la validation des actions de l'éco-organisme dans ses différents domaines d'intervention (tels que définies par le cahier des charges mis en place par les autorités publiques).

- **Réunion du 13/02/2025** : Transmission d'infos essentiellement.
Bilan du fonds réparation et réemploi, information sur une mise à jour des critères de passation des marchés publics pour les appels d'offres recyclage, information sur les résultats de l'étude visant à déterminer les surcoûts liés à l'incorporation de matières issues du recyclage dans les TLC usagés, information sur les résultats de l'étude pour déterminer les solutions techniques de recyclage existantes ou à développer pour les TLC, plan de prévention et gestion des déchets textiles pour les outre-mer.

- **Réunion du 11/04/2025 :**

Point sur l'étude de référence sur les impacts et bénéfices environnementaux potentiels de la filière TLC usagés, présentation de l'état de l'art du Combustible solide de récupération (substitut aux énergies fossiles, déchet non recyclable utilisé comme combustible), présentation des expérimentations d'actions complémentaires (soutien aux réparateurs labellisés, soutien aux acteurs de l'écosystème, soutien aux collectivités dans le cadre du festival de quatre R, etc.), mise à jour des contrats de labellisation des réparateurs (extension du dispositif au linge de maison et à la lingerie et renforcement des clauses relatives à la fraude).

- **Réunion du 17/06/2025 :**

Vote sur les procédures de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets, information sur les lauréats de l'appel à projets innovation, bilan des actions de communication grand public 2023/2025.

- **Réunion du 02/10/2025 :**

Avis sur l'avenant à la convention des opérateurs de tri consécutif à la modification du cahier des charges par l'arrêté du 13/08/25.

Avis sur le barème 2026 des écocontributions et écomodulations sur les mises en marché, Avis sur la proposition d'avenant à la convention type liée au fond réemploi – dispositif de traçabilité et AMI, information sur la procédure d'urgence pour la sélection des opérateurs de gestion des déchets.

- **Réunion du 18/12/2025 :**

Avis sur la proposition d'avenant aux contrats types du fonds réemploi/réutilisation, avis sur les propositions d'évolution du fonds réemploi/réutilisation, Avis sur les propositions d'évolution du fonds réparation, avis sur les évolutions du catalogue d'actions aux collectivités locales, avis sur le déploiement des actions de communication grand public.

➤ **Le CNEC :**

Le Conseil National de l'Économie circulaire (CNEC) mis en place en octobre 2021 est très actif. Il y a quatre réunions plénières par an. De nouveaux groupes de travail (GT) sont organisés chaque année. L'ADÉIC est copilote du GT intitulé « Consommateurs et économie circulaire », qui a commencé en septembre 2023 aux côtés de Johann LECONTE de France Nature Environnement. Nous travaillons sur la responsabilisation individuelle et l'impact sur les comportements. L'objectif est une réflexion pour engager un cycle de réappropriation de la notion de responsabilité individuelle, de conscientisation, de promotion en tant que valeur essentielle du bien vivre ensemble, de changer les comportements pour un plus grand respect de notre environnement, mais aussi pour une autre vision de sa vie de consommateur, et ce, autant pour les concepteurs/metteurs en marchés que pour les consommateurs.

Cette année, nous avons présenté, à la réunion plénière du 1^{er} octobre 2025, les résultats (provisoires) de notre groupe de travail. Suite à ce plénier, nous allons réajuster notre copie pour présenter notre rapport final au cours de l'année 2026.

➤ **Le CNA :**

Dans le cadre du Conseil national de l'alimentation (CNA), **la définition de la stratégie nationale française en matière d'alimentation, de nutrition et de climat (SNANC) a été mise en arrêt durant des mois**, en raison principalement du contexte politique et des changements successifs de gouvernement. Il n'y a pas eu de réunion interministérielle à ce sujet depuis décembre 2023.

Cette situation a perduré en 2025, mais les ONG et associations de consommateurs membres du CNA se sont réunies régulièrement au sujet de

la SNANC. Olivier Royer a continué de travailler sur le décryptage de la SNANC au sujet de l'information du consommateur. Ce décryptage a été effectué par un collectif de 58 associations et ONG. Il a été envoyé aux médias.

Une lettre interassociative a été envoyée à la Commission Européenne pour demander un plan d'action afin de promouvoir la production et la consommation d'aliments végétaux de qualité.

Tout au long de l'année, plusieurs tribunes et manifestes ont été signés et envoyés aux ministres concernés : « pour notre santé, un nouveau cap agricole », « Droit à l'alimentation par la France : mettons-nous à table ! », « l'alimentation durable et de qualité accessible à tous, à la recherche d'un portage politique », « manifeste pour une mobilisation politique forte pour le droit à l'alimentation », « Il faut un signal politique fort pour l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable », « protégeons le vivant, notre avenir en dépend », « Lettre ouverte de 117 organisations à l'attention de Sébastien Lecornu : il est crucial de publier la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat afin de protéger la santé des Français », « tribune Omnibus Pesticides »...

Une consultation sur la SNANC a été annoncée en mars 2025, lors du SIA, mais certains points ont été très contestés, notamment sur la réduction de la consommation de viande.

La SNANC a finalement été validée en fin de premier trimestre 2025, mais pas publiée. Toute l'année 2025 n'a été que report, annonce de publication, puis rétropédalage... On verra en 2026.

Le CNA s'est doté d'un nouveau président et les membres du CNA ont été consultés au sujet de la SNANC en avril 2025. Les associations se sont coordonnées pour mettre en avant certaines recommandations.

Plusieurs lettres ouvertes ont été adressées aux ministres sur les sujets SNANC et Loi Duplomb.

Enfin, l'Adéic étant un acteur engagé et reconnu, Patrice Bédouret a été invité à participer à une table ronde sur le thème : **Qui doit payer l'agriculture de demain ?** dans le cadre de la manifestation de « **Fertiles l'agriculture en mouvement** » organisée par le département de l'Eure. Agriculture et décarbonation, qualité de l'alimentation, financement d'une agriculture durable, rôle des consommateurs... l'Adéic a pu intervenir et se faire connaître dans une journée de débats et d'échanges entre tous les acteurs concernés : agriculteurs, élus, chambres d'agriculture, universitaires...

➤ **Le CNC : Conseil National de la Consommation**

Au niveau du CNC, nous avons dû nous prononcer et/ou émettre des observations et avis sur :

- le projet de plan national d'enquête de la DGCCRF,
- le projet de plan de facilitation de l'accès aux véhicules électriques au plus grand nombre, et notamment sur l'harmonisation de l'information des prix des recharges,
- le projet de décret partant sur la procédure d'agrément national et transfrontière du nouveau régime d'action de groupe,
- un projet d'arrêté relatif à la publicité des prix de prestation de contrôle technique de véhicules légers,
- un projet de reconduction possible du dispositif d'encadrement des prix à Mayotte. Pour rappel, à la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, un décret relatif à la mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel de réglementation de certains prix de vente et marges pour des produits de première nécessité avait été mis en place.

Julie Vanhille participe au groupe de travail permanent sur les produits non alimentaires.

Julie Vanhille a également été auditionnée aux côtés de l'UFC-Que choisir par Mesdames Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean au sujet de la logistique urbaine durable. Vous pouvez consulter [le rapport Logistique urbaine durable 2025](#).

➤ **Relations avec les entreprises et manifestations extérieures**

Lors de réunions de « Conseil Consommateurs », Patrice Bedouret, Julie Vanhille, Joseph Dray, Mina Maherzi et Matthieu Bertrand Neuser rencontrent régulièrement de nombreuses entreprises qui touchent les consommateurs nationalement. On peut citer Orange, ENGIE, EDF, GRDF, Canal +, le groupe SNCF... Les représentants de l'Adéc font état des difficultés rencontrées par les consommateurs pour challenger les entreprises à améliorer leurs pratiques.

Patrice Bedouret et Julie Vanhille ont également été reçus par Mme Julie Burguburu, Secrétaire générale du groupe TF1. Ils ont pu échanger sur les programmations et les diffusions des publicités, notamment suite à la signature par l'Adéc d'une lettre ouverte et d'une note de plaidoyer sur le marketing alimentaire à destination des enfants.

Enfin, Patrice Bédouret a participé à la Journée Hommage à Léon Bourgeois « Pour un solidarisme du XXI^e siècle », le 29 septembre 2025 à Paris (musée d'histoire sociale et assemblée nationale) en présence de très nombreux responsables d'associations et d'organisations mutualistes et coopératives.

➤ **Europe : Comité économique et social européen (CESE)**

L'ADEIC est désormais représentée depuis octobre 2025 au CESE européen par Rachel Brishoual, (Secrétaire nationale de l'UNSA) .

Institué par le traité de Rome de 1957, le Comité économique et social européen (CESE) représente les groupes sociaux de l'Union européenne. Le CESE européen est un organe consultatif.

Le CESE permet d'exprimer, auprès des institutions européennes, un point de vue représentatif des citoyens et des groupes sociaux : les employeurs, les salariés et les organisations de la société civile.

Le CESE comporte trois groupes, l'ADEIC fait partie du groupe III :

- Groupe I : Employeurs (représentants de l'industrie privée et publique, du commerce de gros et de détail, des transports, des banques, des assurances et de l'agriculture).
- Groupe II : Travailleurs (représentants des organisations syndicales nationales, des confédérations et des fédérations sectorielles).
- Groupe III : Organisations de la société civile (producteurs et consommateurs de biens et de services (agriculteurs, artisans, commerçants, PME/PMI, professions libérales, représentants des consommateurs, de la communauté scientifique et pédagogique, de l'économie sociale, des familles et des organisations non gouvernementales).

➤ **L'ULCC... devenue ACLC...**

Tout au long de l'année 2025, des échanges ont eu lieu, grâce à des réunions régulières du Conseil d'Administration et du Bureau de l'ACLC, et des actions ont été mises en place ou des projets ont évolué :

- ✓ Le changement de nom : Suite au déréférencement de l'Adéic, de l'Alldc et du Cnafal sur le site de la DGCCRF au profit du référencement de l'ULCC, nous avons observé une baisse quasi immédiate des appels, mails et contacts à l'Adéic. Après consultation des deux autres membres, nous nous sommes accordés pour changer de nom en avril

2025. Nous avons opté pour ACLC : Association Citoyenne et Laïque des Consommateurs. Ce nouveau nom nous a permis de repasser en première place (ordre alphabétique) des associations de défense des consommateurs. Le changement sur le site internet de la DGCCRF n'a été effectué qu'en octobre 2025, mais nous avons observé quasi immédiatement les retombées au niveau des appels téléphoniques.

Matthieu Bertrand Neuser gère la boîte mail contact@aclc.fr et a de plus en plus de demandes de renseignements de consommateurs.

- ✓ Le projet d'éducation à l'alimentation autour des fruits et légumes, en partenariat avec APRIFEL, s'est poursuivi en Occitanie et s'est développé. Au cours de l'année 2024, nous avons travaillé avec APRIFEL pour faire évoluer le projet et pouvoir l'étendre à d'autres régions. En 2025, un complément d'activités a donc été mis en place dans les classes des écoles élémentaires. L'Adécic est intervenue dans plusieurs écoles en Île-de-France. L'ALLDC et le CNAFAL sont intervenus en Île-de-France ainsi que dans d'autres régions.
- ✓ En juillet 2024, la DGCCRF a lancé un appel à projets à destination des associations nationales de défense des consommateurs agréées, sur le thème : « Sensibilisation et accessibilité des consommateurs aux pratiques de consommation durable. » Plusieurs associations y ont répondu et c'est le projet de l'ACLC qui a été retenu. Nous développerons ce projet dans la partie « Éducation à la consommation » de ce rapport d'activité.

Le renouvellement des postes de représentants des consommateurs au CNC a été effectué en mai 2024. Voici le résultat de ce renouvellement : Julie VANHILLE (titulaire), Claude RICO (1^{er} suppléant), Ludivine COLY-DUFOURT (2^e suppléant). Nous avons été réunis les 13 mars, 21 mai et 30 septembre 2025 en collège des associations de consommateurs et le 5 mai 2025, ainsi que pour échanger sur la réforme du CNC.

L'ADÉIC, l'ALLDC et le CNAFAL ont eu à cœur cette année de défendre encore plus l'octroi du chèque énergie pour les plus pauvres en demandant l'augmentation de son montant, mais également des mesures pour réautomatiser son attribution (disparue depuis l'arrêt de la taxe d'habitation).

En 2025, le projet du site internet de l'ACLC a vu le jour à l'occasion de la publication du rapport sur le projet « consommation durable ». Nous essayons, au sein de l'ACLC, de nous organiser pour publier régulièrement sur ce site. Nous espérons qu'il contribue à l'augmentation de notre rayonnement.

B : COMPOSITION DE L'ADÉIC NATIONALE

L'équipe nationale est aujourd'hui composée d'une vingtaine de personnes aux disponibilités et statuts variés sous la responsabilité du Président, Patrice BEDOURET, jusqu'alors vice-président, et de la Secrétaire générale, Julie VANHILLE.

Pôle juridique :

Mina MAHERZI, juriste à temps complet depuis le 1^{er} février 2022.

Matthieu BERTRAND NEUSER, juriste à temps partiel depuis le 1^{er} octobre 2024.

Les juristes salariés sont épaulés au quotidien par un nombre significatif de bénévoles qui viennent au siège les aider à traiter des litiges. Merci à tous les bénévoles présents au siège de donner de leur temps et de leur énergie pour permettre que la structure fonctionne bien, et se développe.

Pôle comptabilité et vie interne :

Roland CAHOUET reste le Trésorier et effectue un travail remarquable.

Julie VANHILLE : Secrétaire générale en charge des salariés, des stagiaires recrutés et des bénévoles présents au siège.

Jean Louis BLANC : Secrétaire général adjoint.

Olivier ROYER : Délégué national jusqu'au 31 août 2025.

Magalie JAUNEAU : Déléguée nationale depuis le 1^{er} septembre 2025.

Pôle des bénévoles et militants :

Nous avons la chance de pouvoir toujours compter sur des « piliers » bénévoles, comme Marc et Monette ALLIMANT, Lily CHIREUX, Joseph DRAY, Martine et Alain DUVAL, Christian GALIAN, Bernard GOYENETCHE, Dominique LASSARRE, Vincent LE ROY, Robert MULLER, Christine HAIDRI, Willy TARKIN et Christophe PRUDHOMME.

Ils nous apportent leur expertise et leur expérience sur des sujets de consommation particulièrement importants : les transports, l'énergie, la communication électronique, l'alimentation et les risques sanitaires, l'informatique et les objets connectés.

Tous les bénévoles et les étudiants participent au dynamisme de l'équipe nationale. Ils participent à diverses missions de communication et d'éducation à la consommation aux côtés d'Olivier Royer et/ou de Magalie Jauneau, au traitement des litiges aux côtés de Mina Maherzi et Matthieu Bertrand Neuser ou aux missions de représentation de l'association nationale dans les diverses instances aux côtés de Julie Vanhille et Patrice Bedouret.

Stagiaires :

- Elodie BATULOMBA : 2^d Bac Pro AGORA du 9 décembre 2024 au 28 mars 2025.
- Zoé GAKOU : 2^d Bac Pro AGORA du 16 décembre 2024 au 29 janvier 2025.
- Carolle KOKOU : Master deux juristes d'entreprise MBA-ESG du 28 janvier au 14 mars 2025.
- Aouasy KONATE : Terminale Bac Pro, AGORA du 12 février au 2 juin 2025.
- Donato NOUBO : Master 1 droit des affaires et de l'entreprise MBA-ESG du 10 avril au 18 juin 2025.
- Joseph MUKILA : 2^d Bac Pro AGORA
- Arthur RAJ-LENOUVEL : 3^e année de double licence « Droit-Management et Gestion des organisations » du 10 juin au 31 juillet 2025.
- Lucile BEDOURET-BUQUET : 2^{de} générale du 23 au 27 juin 2025.
- Lyna SOILHI : 2^{de} Bac Pro AGORA du 24 novembre 2025 au 27 mars 2026.

Tous les stagiaires ont apprécié travailler au sein de notre structure et certains sont maintenant devenus bénévoles au sein de notre association. Leur dynamisme et leur enthousiasme pour amener des idées nouvelles permettent à l'ADÉIC de rester « à la page ». Nous espérons encore accueillir de nouveaux stagiaires dans l'avenir.

Ce rapport étant national, il ne peut donc pas faire toute sa place au précieux travail réalisé au quotidien sur le terrain par nos diverses structures territoriales, qui font vivre et rayonner l'Adéc depuis son origine. Mais nous ferons figurer quelques exemples dans les pages suivantes. Que tous soient chaleureusement remerciés.

C : LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS TERRITORIALES

Depuis 2008, la dotation DGCCRF consacrée à l'activité des Adéc territoriales est versée directement au siège national. Celui-ci la répartit ensuite aux diverses structures territoriales, en évitant tout saupoudrage, en fonction de certains critères, notamment la réalisation d'un rapport d'activité précis et financièrement détaillé, demande impérative de la DGCCRF. Depuis 2023, c'est l'ULCC (AACL) qui reçoit la subvention et la reverse à l'Adéc nationale. C'est aussi l'ULCC (AACL) qui rend un rapport d'activité ainsi qu'un rapport financier global regroupant les actions et les dépenses de toutes ses composantes. C'est pourquoi il est impératif que les associations locales rendent leurs rapports d'activité au plus tard la deuxième quinzaine du mois de février suivant l'exercice.

A : ORGANISATION POUR ACCUEILLIR LES DEMANDES

Les demandes des consommateurs sont toujours nombreuses et extrêmement diversifiées. L'Adéc-ACLC constate que, si la plupart des personnes connaissent l'existence des associations de consommateurs, elles ignorent bien souvent leurs droits. Elles nous contactent pour différentes demandes : de simples informations sur leurs droits, sur leurs obligations ou celles des entreprises, sur les campagnes de rappel pour avoir un complément d'information, pour avoir des conseils en matière de consommation, ou pour nous soumettre un litige. L'Adéc-ACLC a continué et amplifié son travail de communication, pour diffuser ses actions, les valoriser et augmenter sa notoriété.

Tous les cas répertoriés dans ce chapitre nous ont conduits à effectuer des missions d'écoute, de conseil, d'accompagnement dans la procédure, et de règlement à l'amiable des litiges. Contrairement à d'autres organisations, nous ne cherchons pas obligatoirement à faire des profits en engageant des procédures judiciaires pour gagner des procès. Dans l'intérêt des consommateurs, notre logique à ce sujet n'est pas la même que d'autres associations, nous privilégions toujours la médiation, la négociation.

Les consommateurs ont plusieurs manières de nous contacter : par téléphone, courriel, courrier, ou en se déplaçant dans nos permanences. Nous renseignons tout le monde, adhérents comme non adhérents, mais nous n'accordons évidemment un accompagnement d'ordre juridique qu'aux seuls adhérents. Nous servons souvent d'intermédiaire pour des litiges entre consommateurs et professionnels. En revanche, lorsque l'Adéc n'est pas habilitée pour agir, nous orientons les personnes nous ayant contactés vers les services les plus compétents.

Nous remarquons de plus en plus, que ce soit au téléphone ou par mail, que les consommateurs qui nous contactent sont ravis de nos services. Ils nous font part de leurs déceptions passées lors de la consultation d'autres associations de consommateurs à plus forte notoriété. La satisfaction des consommateurs qui nous contactent ou de nos adhérents est de 4,8 sur 5 sur le moteur de recherche « Google » avec 91 avis.

Tous les dossiers reçus par courrier et par courriel font l'objet d'une lecture, d'une étude approfondie, d'une réponse et d'un classement par l'Adéic.

Les chiffres indiqués ci-dessous font référence aux divers dossiers traités au niveau national. Ils ne répertorient pas les dossiers traités par les structures territoriales. Néanmoins, nous tenons à signaler que tous les responsables départementaux ont pu bénéficier à leur demande, autant que de besoin, d'une aide juridique de la part de notre service juridique national. La demande d'aide de la part de nos associations locales a d'ailleurs augmenté, car les litiges sont de plus en plus complexes, ce qui nécessite parfois une, voire plusieurs expertises juridiques croisées.

Comme évoqué dans le rapport d'activité de l'année dernière, nous avons eu une baisse d'activité à partir de juillet 2024, car nous n'étions plus répertoriés sur le site de la DGCCRF en tant qu'Adéic, mais juste sous le nom ULCC. Au sein de l'ULCC, nous avons donc entrepris un changement de nom qui a été effectif en avril 2025. En revanche, le changement sur le site de la DGCCRF ne s'est opéré qu'en novembre 2025. Début 2026, nous constatons une bonne reprise de l'activité.

Dans le contexte sociétal et social préoccupant que nous traversons, il est souvent difficile de demander une adhésion à des personnes en surendettement, en recherche d'emploi ou à des étudiants boursiers sans

activité professionnelle. Nous les écoutons et les conseillons, même si elles n'ont pas pris de carte d'adhésion, mais, en revanche, dès qu'un accompagnement juridique s'avère nécessaire, nous leur demandons d'adhérer à l'association. Pour cela, nous avons mis en place un tarif de 10 € l'année pour toutes les situations particulières (étudiant, chômeur, porteur de handicap...).

Certains dossiers peuvent être traités en quelques jours, d'autres prennent plusieurs mois, notamment s'il y a une saisine d'un médiateur, conciliateur ou du tribunal en cours. Nous avons également remarqué, cette année, que des consommateurs en plus grande difficulté nous contactent. Cela se révèle parfois difficile de les aider, car les problèmes de consommation sont souvent couplés avec des problèmes sociaux et des difficultés administratives. Cette année, nous avons dû traiter certains dossiers en sachant que nous n'avions pas toutes les cartes en main. La difficulté étant de réussir à obtenir les pièces nécessaires à la compréhension pleine et entière du litige, car les adhérents n'avaient plus, ne retrouvaient pas, ou ne communiquaient que partiellement les pièces du dossier. Nous remarquons que les consommateurs subissent également la réduction des moyens en matière sociale, notamment au niveau de l'accompagnement par des assistants sociaux.

Voici donc quelques chiffres révélateurs de l'année qui vient de s'écouler, qui montrent clairement les évolutions observées.

Litiges d'adhérents, pris en charge par l'ADÉIC National

DOMAINE	Nombre de litiges en 2023	Nombre de litiges en 2024	Nombre de litiges en 2025	Augmentation du nombre de litiges en 2025
Artisans et travaux	37	34	18	- 47 %
Assurances et Mutuelles	24	29	9	- 69 %
Automobile	33	41	39	- 5 %
Bancaire et Crédit conso	30	19	7	- 63 %
Défaut de conformité	51	41	19	- 54 %
Énergie (fournisseur, démarchage)	Fournisseur : 17 PAC : 14 Photovolt/poêles : 9	Fournisseur : 14 PAC : 10 Photovolt/poêles : 7	12	- 62 %
Enseignement à distance	22	15	10	- 33 %
Location de véhicule	16	6	3	- 50 %
Logement (litige locatif, caution, copropriété)	21	19	14	- 27 %
Télécommunication	25	15	15	idem
Vente à distance, livraison, droit de rétractation	30	30	49	+ 63 %
Vente de prestation de service sans commande préalable	3	2	3	+ 33 %
Voyages (agence de voyage, compagnies aériennes et locations)	50	32	10	- 69 %
Divers	39	29	25	- 14 %
Nombre total de litiges pris en charge	421	343	233	- 32 %

STANDARD TÉLÉPHONIQUE :

Au cours de cette année, nous avons toujours eu à cœur de trouver des standardistes pour répondre aux consommateurs. Cela permet de libérer les juristes pour pouvoir traiter en profondeur les litiges que nos adhérents nous soumettent. Ce sont Philippe CRESSOT, Gina BAUDOT, Fatia FEDAOUCHE et Anne DURAND LECUYER ainsi que tous nos stagiaires qui essaient le mieux possible de répondre, écouter et renseigner les consommateurs qui nous contactent par téléphone.

Un grand merci pour leur travail d'écoute, de bienveillance et de conseil qu'ils effectuent à chaque réception d'appel.

Nombre d'appels de consommateurs reçus et traités en 2025 :

Domaine	Nb d'appels en 2023	Nb d'appels en 2024	Nb d'appels en 2025
Artisans et travaux + cuisine	133	124	78
Assurances et Mutuelles + SFAM/CELSIDE/HUBSIDE	103	105	98
Automobile : Réparations Achat	135	162	156
Bancaire et Crédit conso	96	96	101
Énergie (fournisseur, démarchage)	179	118	111
Enseignement à distance/Formations + Autoécole	31	27	29
Location de véhicule	28	5	7
Logement (litige locatif, caution)	47	48	38
Télécommunication	167	163	122
VAD, livraison, droit de rétractation, défaut de conformité	424	390	383
Voyages (agence de voyage, compagnies aériennes et locations)	75	48	42
Divers	179	179	190
Nombre total d'appels traités	1597	1497	1355

Nombre de courriers de consommateurs reçus et traités en 2025 : 47 courriers.

Nombre de mails de consommateurs reçus et traités en 2025 : 5568 courriels.

Malgré une baisse d'activité, nous pouvons remarquer que le nombre d'appels reste important et est pratiquement réparti de la même manière chaque année. Cela est la même chose pour les courriers et les courriels.

Maintenant, les personnes qui nous contactent trouvent, en général, nos coordonnées en faisant une recherche sur Google. Il y a également les ConsoMag qui nous apportent des contacts et le magazine 60 millions de consommateurs.

Nos standardistes, cinq jours par semaine, permettent aux consommateurs d'avoir un accueil par téléphone et surtout des réponses à leurs questions. Ils effectuent un travail remarquable et permettent à l'ADÉIC d'être active et réactive. Les consommateurs sont rassurés d'avoir quelqu'un au téléphone, d'être écoutés et d'avoir un début de piste de résolution. Cela renforce le sérieux de notre association. Notre standard est une vraie force.

Les réponses aux mails se font dans les trois à cinq jours. Nos deux juristes, Mina Maherzi et Matthieu Bertrand Neuser, effectuent un travail remarquable pour orienter au mieux les consommateurs qui sont en détresse. Néanmoins, ils restent réalistes quant aux moyens d'action dont dispose notre association et sont toujours francs avec les consommateurs quand il s'agit de les informer s'ils sont ou non dans leurs droits.

Certains dossiers sont traités en quelques jours, d'autres prennent plusieurs mois. Nous avons de plus en plus de consommateurs qui nous informent de la suite de leur dossier (résolution). Cela est dû à l'implication de tous, les salariés et les bénévoles, qui encouragent chaque adhérent à nous donner des nouvelles et à poster des avis sur Internet. Cette année, nous pouvons estimer

à plus de 90 % l'issue favorable des dossiers. Très peu de consommateurs reviennent vers nous pour nous dire que notre action a été vaine. Et lorsque c'est le cas, nous accompagnons notre adhérent vers le médiateur compétent et, sauf quelques cas, notamment bancaires, les dossiers en médiation aboutissent à une indemnisation de nos adhérents. L'issue des litiges peut être la résolution complète avec le remboursement ou la réparation du litige, ou partielle avec une négociation entre les deux parties qui font chacune un pas vers l'autre. Les dossiers non résolus sont liés au dépôt de bilan de l'entreprise, à la mauvaise foi du professionnel ou à l'abandon du consommateur qui ne souhaite pas engager de procédure en justice, par manque de moyen ou en raison du temps que cela va prendre.

Certains consommateurs ont d'ailleurs eu de belles réussites en justice. Lorsque les juristes ont étudié le dossier, qu'ils ont tout fait pour aider le consommateur à avoir gain de cause auprès du professionnel, que le dossier est passé en médiation, et que les arguments des professionnels ne nous paraissent pas solides, nous conseillons au consommateur/adhérent d'aller en justice. La non-obligation de recourir aux services d'un avocat pour les litiges inférieurs à 10 000 euros a permis à quelques adhérents d'intenter une action en justice et d'obtenir gain de cause au tribunal avec des dommages et intérêts, la prise en compte d'un préjudice moral pour la procédure et le temps écoulé, ainsi que la prise en charge des frais d'avocat si l'adhérent a souhaité y avoir recours.

B : TYPOLOGIE DES LITIGES

Compte tenu de la baisse du nombre de litiges et, toutes proportions gardées, nous constatons qu'il y a une augmentation des litiges en vente à distance avec des problèmes de livraison et le droit de rétractation du client refusé, et en télécommunication. Les litiges automobiles sont également toujours très nombreux. Nous avons de moins en moins de litiges de voyage, ainsi que de litiges de location de véhicules.

Concernant le domaine des télécommunications, nous restons vigilants, car l'arrêt du réseau cuivre et le passage obligatoire à la fibre apporte son lot de problèmes et nous voyons ressurgir de plus en plus de litiges de vente de prestation de service sans commande préalable, notamment associée à un abonnement téléphonique ou box internet.

Les litiges automobiles

Les litiges automobiles sont toujours en évolution. Nous sommes maintenant assez bien rodés à ce sujet et nous arrivons à aider les consommateurs pour qui il peut y avoir l'engagement de grosses sommes.

→ En cas de réparation automobile

Nous rencontrons beaucoup de litiges où un consommateur tombe en panne, conduit sa voiture chez le garagiste qui diagnostique la panne, émet un devis qui est accepté par le client. La réparation est effectuée, mais le consommateur retombe en panne quelques jours après.

Il faut savoir que, le garagiste est tenu à une obligation de résultat sur le fondement de l'article 1231-1 du Code civil. L'obligation de résultat signifie que, dans le cadre de la réparation d'une panne, le garagiste doit rendre à son client un véhicule réparé et en bon état de fonctionnement. Selon la jurisprudence,

l'absence de résultat équivaut à une faute qui rend le garagiste responsable de plein droit. Le consommateur n'a pas à prouver la faute du garagiste, elle est présumée. En cas de manquement à son obligation de résultat, le garagiste sera tenu de rembourser les réparations inutiles et parfois même de verser des dommages et intérêts pour le préjudice subi. (Cass. Civ 1, 6 février 2019, pourvoi n° 17-31206) Le seul moyen pour le garagiste de s'exonérer est de prouver son absence de faute ou qu'il n'y a aucun lien entre son intervention et la nouvelle panne.

→ En cas d'achat automobile neuf ou d'occasion

Dans le cas d'un achat de véhicule neuf, il peut arriver que nous soyons sollicités par des adhérents lorsque leur véhicule est immobilisé pendant plusieurs semaines et qu'ils n'ont pas de véhicule de prêt. Dans ce cas-là, nous essayons de mettre en avant le préjudice subi par le consommateur, qui ne peut jouir de son bien.

Pour les véhicules d'occasion, c'est souvent la panne survenant très peu de temps après l'achat qui crée un litige. Un véhicule d'occasion bénéficie également d'une garantie de conformité de deux ans ; et depuis le 1^{er} janvier 2022, pendant la première année de garantie, ce n'est plus au consommateur de prouver que le défaut était présent au moment de l'achat. Cela est un nouvel avantage pour le consommateur, mais, malheureusement, certains professionnels ont besoin que ce soit une association de consommateurs qui le leur rappelle.

Les litiges liés aux achats à distance et notamment les problèmes de livraison

Si l'on met de côté les escroqueries, l'achat à distance rencontre un autre écueil : la livraison. Lorsque le litige oppose un consommateur à un professionnel, la donne est finalement assez simple, puisque le professionnel reste responsable des risques jusqu'à la remise du bien en mains propres au

consommateur. Cela n'empêche pas les litiges, notamment en raison des retards de livraison. Nous rappelons ainsi à nos adhérents que lorsqu'une commande tarde à arriver, celui-ci peut mettre en demeure le professionnel de le livrer dans un délai raisonnable s'il accuse déjà un retard par rapport au délai prévu (ou si la commande a eu lieu il y a plus d'un mois si aucune date n'était précisée), faute de quoi ils pourront résoudre la vente et ainsi être remboursés dans les 14 jours (en sachant que le professionnel s'expose à des pénalités automatiques de retard s'il ne rembourse pas dans ce délai). Lorsque l'achat est réalisé entre particuliers via une plateforme – on pense ici au Bon Coin ou à Vinted – le consommateur se retrouve dans une situation inconfortable, puisque ces plateformes se dédouanent de toute responsabilité, car elles ne jouent qu'un rôle d'intermédiaire. Le consommateur doit alors faire face au transporteur pour être indemnisé. Mais des entreprises telles que La Poste ou Mondial Relay prévoient des causes limitatives de responsabilité leur permettant de ne rembourser qu'une vingtaine d'euros en cas de perte ou de détérioration du colis, quand bien même la valeur du colis serait de plusieurs centaines d'euros. Mieux vaut ainsi éviter d'envoyer des biens précieux ou fragiles, ou à défaut, prendre une assurance complémentaire en étant vigilant quant à ses modalités d'application (<https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=29a49f6>).

Coup de projecteur sur COLISSIMO : Nous remarquons une recrudescence des envois colissimo non livrés, ou livrés ouverts. Dans les deux cas, ce sont des colis qui concernent des objets de valeur.

Premier cas : vous envoyez un téléphone portable, ou autre objet en colissimo en déclarant une valeur. L'agent commercial de la Poste vous fait prendre un envoi en colissimo à environ 10 € avec ou sans signature. Le colis est « perdu » (ou volé) et on ne vous indemnise que de 50 €.

Deuxième cas, vous recevez votre colis dans votre boîte aux lettres, mais il est ouvert. Quelqu'un (sans doute le livreur) a ouvert le colis, pensant qu'il y avait

un objet de valeur, mais, en fait, ce n'était qu'un radio-réveil, ou un petit outil... le carton étant de la même taille que pour un smartphone. Il a donc remis l'article à l'intérieur et vous l'a déposé tel quel dans votre boîte aux lettres. Un conseil : pour tout envoi de colis, préférez la remise contre signature. C'est un peu plus cher, et peut-être plus contraignant, mais c'est plus sûr pour la personne qui réceptionne le colis. Et, si vous décidez de déclarer une valeur, sachez que cela peut attirer les convoitises...

Les litiges en télécommunication

Nous avons eu une recrudescence de litiges de téléphonie cela concerne différents opérateurs (Bouygues, Orange, SFR..).

Ces litiges sont relatifs à différentes problématiques : facturation alors que le consommateur ne bénéficie pas de l'entièreté du service, absence de résiliation de la ligne, problème lié au démarchage à domicile...

Mais le plus grand nombre de litiges concerne la souscription d'abonnements à des services multimédias en ligne non sollicités. Ces abonnements ne nécessitent ni l'accord du consommateur ni la communication de ses coordonnées bancaires et sont souscrits par simple clic. Les éditeurs de services multimédias confient aux opérateurs de téléphonie le soin de facturer la prestation à leurs clients et d'encaisser l'argent moyennant une rétribution. Le problème est que, bien souvent, les consommateurs se retrouvent avec des abonnements non sollicités et que la preuve qu'ils n'ont jamais cliqué sur le lien n'est pas aisée à apporter. Nous parvenons parfois à obtenir le remboursement des sommes, mais il s'agit d'un bras de fer avec les opérateurs de téléphonie dans la mesure où ils savent que la preuve n'est pas aisée à apporter et ils se basent sur la possibilité laissée au consommateur par certains opérateurs de désactiver ce type de services.

Partie 3 : L'ÉDUCATION A LA CONSOMMATION

A : Projet fruits légumes APRIFEL (voir Adéc Île-de-France)

Ce projet se poursuit notamment par des rencontres régulières avec Aprifel, lors des « conseils consommateurs », mais également au Salon International de l'Agriculture auquel nous participons chaque année.

En 2025, les interventions dans les écoles se sont multipliées en Île-de-France. Les formations des bénévoles et des animateurs sur le sujet de la connaissance et de la consommation de fruits et légumes ont eu lieu en janvier, mars et avril 2025. Ces animateurs ont effectué 28 journées d'interventions dans les écoles sur les mois de mai, juin et juillet 2025. Ce projet est reconduit pour l'année 2026.

B : AVEC L'ESPER

Olivier ROYER a participé à une dizaine de réunions avec l'ESPER pour participer à des sessions d'initiation à l'ESS tout au long de l'année.

Participation au forum ESS le 26 mars 2025, organisé par des élèves de 1ère AGORA – lycée Paul Painlevé à Courbevoie (92).

Notre président, Patrice BEDOURET, a assisté à l'Assemblée générale de l'ESPER aux côtés d'Olivier ROYER. Les relations avec ce partenaire sont historiques et très importantes à entretenir et à développer.

Dès son arrivée, Magalie Jauneau a pris contact avec les responsables de l'ESPER pour continuer de développer des interventions dans les écoles, collèges ou lycées.

C : Projet Consommation Durable ULCC-ACLIC DGCCRF

Il s'agit d'un projet d'éducation à une consommation plus durable qui s'adresse à toutes les catégories d'âges de consommateurs : les enfants, les adolescents et les adultes.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'ACLIC a mobilisé ses bénévoles et les a formés aux enjeux de la consommation durable. En janvier 2025, elle a organisé trois

webinaires. Chacun d'eux a été animé par des spécialistes de chaque thématique (ADEME pour la consommation durable, AFNOR concernant le gaspillage alimentaire, le Collectif de l'éthique sur l'étiquette [ESE]) concernant la mode. L'ACLIC a ensuite conçu des supports pédagogiques adaptés à chaque catégorie d'âge, puis elle a formé ses intervenants bénévoles à l'utilisation de ses outils pédagogiques afin qu'ils animent des sessions de sensibilisation des publics. L'ACLIC s'est entourée de partenaires pour entrer rapidement en contact avec des groupes de consommateurs déjà constitués (des enfants, des adolescents et des adultes de différentes régions) : la Fédération Léo Lagrange, Solidarité Laïque et la ville d'Achères.

L'ACLIC est ensuite allée à la rencontre des consommateurs au plus près de chez eux pour les questionner sur leurs habitudes de consommation, leur transmettre des contenus vulgarisés et adaptés à chaque catégorie d'âge, pour les amener à aller vers une consommation plus durable au quotidien.

L'objectif de l'ACLIC étant ensuite de mesurer l'impact de ces sessions sur les consommateurs (prise de conscience, changements de comportements). Les groupes étaient composés à chaque fois des mêmes personnes. Chacune d'elles a donc suivi cinq ateliers d'environ 2 h.

Le 1^{er} atelier, appelé « Focus group d'introduction », était animé par un psychologue social partenaire. Il visait à écouter les pratiques actuelles des consommateurs, comprendre leur niveau de connaissance des enjeux, les freins qu'ils percevaient pour consommer des produits et services moins impactants pour l'environnement.

Il y avait ensuite trois ateliers thématiques de sensibilisation : ces ateliers étaient animés par les équipes de l'ACLIC en binômes, et avaient pour objectifs de transmettre des messages, des contenus, un partage d'expériences entre pairs, et ainsi susciter l'engagement vers des changements de comportements. Ces sessions ont été conçues pour être ludiques et participatives, et ainsi favoriser l'engagement.

Elles ont eu pour thèmes :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'impact du numérique sur l'environnement
- L'Impact de la mode sur l'environnement

Le 5^e atelier, appelé « Focus group de bilan », a eu pour objectif de mesurer l'impact de notre action. Il a été animé à nouveau par les psychosociologues partenaires.

L'Adécic est intervenue dans plusieurs centres sociaux de la région parisienne, dans une école à Nantes, ainsi que dans les centres sociaux des villes de Sète et Narbonne.

Tout au long du projet, l'ACLC a communiqué auprès des consommateurs sur ces thématiques, via les sites internet et les réseaux sociaux de ses associations membres. Elle a aussi fait appel à AFNOR pour concevoir et mettre à disposition des consommateurs des fiches pratiques sur chacun des thèmes du projet : consommation durable, gaspillage alimentaire, impact de la mode, impact du numérique sur l'environnement. Ces fiches ont été rédigées à partir des contenus des webinaires organisés par l'ACLC en janvier 2025.

Ces fiches sont disponibles sur le site internet d'AFNOR, et ont été diffusées via ses réseaux sociaux ; mais elles le sont également en version papier sur les lieux de nos permanences physiques, auprès de nos associations locales, et lors d'évènements auprès du grand public (animations collectives, forums des associations...). Elles ont aussi été diffusées en ligne et sur les réseaux sociaux des associations membres de l'ACLC, pendant la semaine européenne du développement durable.

Enfin, l'ACLC a pu exploiter ces actions de terrain pour en tirer des recommandations qui constituent sa contribution à la transformation sociale vers une consommation plus durable pour tous les consommateurs.

Retrouvez le rapport complet sur :

<https://aclc.fr/rapport-aclc-sensibilisation-et-accessibilite-des-consommateurs-a-la-consommation-durable-partout-et-pour-tous/>

PARTIE 4 : L'ADÉIC EN RÉGION

Afin d'optimiser les relations entre le national (Patrice Bédouret et Julie Vanhille) et les organisations territoriales, des rencontres ont eu lieu en 2025 : ADÉIC Réunion (Willy Tarkin) à Paris le 24 juin 2025, ADÉIC LR à Nîmes le 13 décembre 2025.

Afin de développer de nouvelles antennes locales, des discussions ont été engagées dans les Hauts de France par l'ADÉIC nationale.

L'ADÉIC 31 (La Haute-Garonne)

L'ADÉIC 31 est logée conventionnellement dans les locaux de l'UNSA régionale Midi-Pyrénées.

Des permanences téléphoniques ont lieu le lundi et le vendredi de 9 h à 13 h. L'accueil des adhérents pour examiner les pièces des dossiers litigieux se fait sur rendez-vous.

Des actions d'information et d'éducation ont été effectuées notamment au salon REGAL à Toulouse, portant sur l'agroalimentaire et à la DRAAF. Des actions d'information Jeunes ont également été faites dans des collèges et des lycées, ainsi que dans des CCAS. Cependant, aujourd'hui, du fait d'une baisse du bénévolat, cela est très difficile à reproduire. Cela est également le cas pour la gestion des litiges, car les baisses des subventions empêchent le recrutement d'un juriste sur un emploi aidé en CAE ou en emploi sur service civique récemment tenté, mais désormais incompatible avec une activité correspondant à une aide au fonctionnement de l'association, notamment dans la gestion des litiges.

Environ 100 appels téléphoniques ont été traités par quatre bénévoles dans cinq domaines relevant de l'immobilier, la téléphonie et internet, les banques et assurances, l'automobile et les ventes de matériels.

Une implication dans le fonctionnement et en particulier dans les formations a été engagée dans le cadre de la MCEO (Maison de la Consommation et de

l'Environnement Occitane), qui regroupe une vingtaine d'associations de la région Occitanie.

L'Adéc 31 est représentée dans de nombreuses commissions de concertation au niveau région et département (Conseil Régional ; Conseil Économique, social et environnemental ; Conseil départemental ; DIRECCTE ; Préfecture ; CDAC ; CODERST, ENGIE, Orange).

Des informations sont disponibles via la page Facebook de l'Adéc 31 : <https://fr-fr.facebook.com/ADEIC31/>

L'ADÉIC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les bénévoles continuent à fournir des articles pour les « Feuilles de chou » avec une publication mensuelle, mais cela devient de plus en plus difficile de maintenir cette régularité, par manque de contributeurs aux écrits. La consommation regorge de sujets, mais l'Adec LR manque cruellement de rédacteurs. Nous remercions Frédéric Chardon qui, en tant que rédacteur en chef, fait un travail remarquable et conséquent.

Après réflexion avec l'Adéc Nationale, il a été acté d'une diffusion bimestrielle en 2026, en alternance avec les infos de l'Adéc Nationale.

L'association se montre toujours bien active, mais elle est freinée par un nombre de bénévoles impliqués trop juste et l'absence de locaux adaptés.

Les litiges liés aux télécommunications (internet et téléphonie mobile) semblent, après quelques années de baisse, revenir en hausse.

Les consommateurs se montrent également excédés par les démarchages téléphoniques incessants (particulièrement concernant les aides pour les panneaux photovoltaïques), avec des numéros d'appel variables, à tel point que cela peut entraver l'usage régulier de leur téléphone.

Malgré les différentes initiatives ces dernières années, le problème ne cesse de croître.

L'ADÉIC 40 (Les Landes)

Les appels téléphoniques sont accueillis chez UNSA-Education, qui réoriente les consommateurs vers les permanences téléphoniques de l'Adéic des Landes du lundi au vendredi de 10 h à 17 h. Lors des vacances scolaires, des messages sont laissés sur le répondeur et sont suivis d'un rappel dans les plus brefs délais.

Les permanences à Capbreton fonctionnent les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois de 10 h à 12 h. 49 demandes de renseignement ou de prise en charge de litiges ont été traitées.

Patrick Dreyfus a participé à six stages de formation organisés par le CTRC Nouvelle-Aquitaine et Patrick Mercier continue ses émissions consommation hebdomadaires sur Radio Côté Sud FM. (45 émissions en 2025).

L'Adéic des Landes est représentée dans diverses commissions départementales et régionales (CDAC, CDEN, CCSPL,...).

L'ADÉIC 09 (Ariège)

En 2025, concernant le règlement des litiges, l'activité de l'ADÉIC 09 a consisté en :

- Accueil sur rendez-vous à la permanence où le syndicat des Enseignants peut répondre au téléphone et orienter si nécessaire les usagers sollicitant l'ADÉIC 09
- Visites nombreuses à domicile pour les adhérents de proximité ou pour lesquels le déplacement est difficile.
- Rencontre d'un commerce pour régler un souci de garantie
- Par ailleurs, importante participation à des réunions diverses :
 - ⇒ Banque de France (inclusion financière),
 - ⇒ Conseil Départemental (Comité Local des Usagers)
 - ⇒ Syndicat des Eaux (Comité consultatif des Services publics locaux),

- ⇒ Syndicat en charge des Ordures ménagères,
- ⇒ Comité Local des Usagers à la Préfecture et Commission départementale de l'Action commerciale,
- ⇒ Rencontre du Président de la Communauté des Communes (logement),
- ⇒ Conseils d'Administration d'un Collège (sept séances/an) pour représenter le Conseil Départemental),
- ⇒ AG de l'ADATEEP (transports scolaires),
- ⇒ CA et AG de l'ADÉIC nationale en visioconférence,
- ⇒ CA et AG de l'ADÉIC 09 en présentiel.

L'ADÉIC 64 (Les Pyrénées-Atlantiques)

L'ADÉIC 64, correspondant naturel de l'ADÉIC sur le département, consacre la quasi-totalité de son temps aux activités de l'ADÉIC Logement (mêmes bénévoles pour 80 %). Il faudra certainement se poser la question de conserver sur le 64 les deux associations.

L'ADÉIC 971 (Guadeloupe)

En 2025, l'Adéic Guadeloupe continue à être très active sur le terrain. Elle est toujours sollicitée par les médias les plus importants pour participer à des émissions télévisées et radiophoniques (Guadeloupe La Première, Radio Caraïbes Internationale) qui parlent de tous les sujets de la vie quotidienne des consommateurs guadeloupéens ; et surtout sur la problématique de « la Vie Chère » dans cette région.

Son site internet est assez fréquenté par les consommateurs : <https://www.adeic-guadeloupe.fr/>

Elle a actuellement 127 adhérents. Elle arrive petit à petit cette année, à fidéliser ses adhérents.

Elle a organisé deux formations pour des agents de la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et deux Webinaires pour des agents du Rectorat. Elle a aussi participé à un webinaire organisé par l'UNSA-Education.

Le nombre de dossiers traités reste assez conséquent.

Elle constate, cette année, que les litiges liés à l'automobile (mauvaises réparations) et avec des artisans (non-respect des travaux) ont considérablement augmenté.

Elle siège toujours dans les mêmes instances : commissions de surendettement, d'octroi de mer et d'aménagement commercial.

L'ADÉIC 75 (Paris/Île-de-France)

En 2025, L'Adeic IDF a multiplié sa participation aux réunions des mairies d'arrondissement de la capitale et a multiplié sa présence aux forums des associations (neuf arrondissements en septembre 2025), aux « rencontres seniors » des mairies d'arrondissements ainsi que toutes les manifestations où la présence de l'Adéic est souhaitée. La difficulté réside dans le fait que ces forums et tenues de stand nécessitent un grand nombre de bénévoles disponibles.

Nos juristes ont assisté à deux colloques organisés par la Chaire Droit de la Consommation de Cergy Paris université.

Plusieurs bénévoles ont participé aux formations de divers MVAC parisiennes sur les thèmes : le bénévolat, la stratégie de plaidoyer, l'Intelligence artificielle, et la gestion d'un site internet.

Magalie Jauneau a également bénéficié d'une formation sur les réseaux sociaux avec l'UNSA.

Huit bénévoles ont été formés pour les animations « j'en mange 5 ». Ces interventions reposent sur le jeu Aprifel ELFE « j'en mange 5 ». Il y a eu 28 journées d'animation dans quatre à six classes par jour sur les mois de mai,

juin et juillet 2025. Cela représente 128 classes et au total 2903 élèves. Ce projet est reconduit pour l'année 2026.

Toutes nos Adéic en région participent aux diverses instances auxquelles elles sont invitées (CCSPL, CDEN, rencontres télécom, ADIL, CEDAC...).

LES COMITÉS ADÉIC LOGEMENT

Tout d'abord **l'Adéic Logement** centralise et veille au bon fonctionnement des comités logement ainsi qu'à l'application de la convention qui lie l'ADÉIC via l'ACLIC aux comités logements. C'est grâce à cette convention que chacun a pu présenter une liste pour l'élection des représentants des locataires aux bailleurs sociaux.

Pour 2025 :

- Participation aux CA et AG de l'ADÉIC,
- Participation aux CA et AG de l'ADÉIC Logement, participation aux réunions de bureau,
- Participation aux CCL (Comité de Concertation Locative) avec les bailleurs.
- Finalisation du Changement de nom FLC ADÉIC en ADÉIC Logement (mai 2025)
- Réalisation d'un accord de regroupement électoral entre l'ADÉIC Logement et les AFL (août 2025). Nécessité depuis la création de l'ACLIC pour les futures élections des représentants des locataires auprès des bailleurs sociaux.
- Réunions préparatoires à l'élaboration du protocole électoral avec les

bailleurs.

- Participation à la réunion de la bourse d'échanges de logements sociaux avec plusieurs bailleurs (aquitaine).

Les Comités de l'ADÉIC Logement

- Participation aux CCL locaux
- Participation aux réunions travaux de réhabilitation dans différentes résidences (ex. : ballon d'eau chaude, chaudières, radiateurs, pompe à chaleur, Garde-corps, etc.)
- Réhabilitation lourde pour mise en conformité avec le DPE
- Suivi de dossiers
- Prise de rendez-vous avec locataires sur place
- Problème d'humidité ; infiltrations
- Panne d'Ascenseur, etc.

L'ADÉIC Logement en 2026

Nous allons nous consacrer aux élections des représentants de locataires qui auront lieu entre le 15 novembre et 15 décembre 2026. Nous allons faire en sorte d'améliorer nos résultats pour pouvoir participer aux instances dirigeantes des bailleurs, comme le Conseil d'Administration, des comités comme la CALEOL (attribution des logements), Commission d'appels d'offres.

Nous essayerons de nous présenter dans d'autres régions (comme IDF) pour conforter notre maillage national.

Magalie Jauneau a remplacé Olivier Royer à partir du 1^{er} septembre et a repris la responsabilité de la communication en lien avec Patrice Bédouret et Julie Vanhille.

Communication : La mise en œuvre du plan de communication adopté en 2024 a été poursuivie.

De nouveaux outils ont été réalisés : dépliant de présentation avec bulletin d'adhésion, affiches avec plusieurs visuels et formats, annonces publicitaires, carte de vœux 2026, roll up.

Le fichier presse a été retravaillé, un dossier de presse institutionnel réalisé.

La présence sur les réseaux sociaux s'est intensifiée (voir chapitre du RA) chiffres avec comparatifs 2024 : nombre de followers...

La décision de l'AG de DAX d'investir Bue-sky au détriment de X a été appliquée, mais n'a pas donné les résultats escomptés. X reste toujours le réseau privilégié pour la presse, les institutionnels et les politiques.

Développement :

Fichier d'adhérents : un message de relance a été mis à disposition des organisations territoriales. Une relance a été faite sur le fichier national des adhérents en ciblant les inactifs. Résultat : plusieurs anciens adhérents ont réadhérés pour nous soutenir, soutenir nos actions d'éducation à la consommation et nos actions de plaidoyer ; et non parce qu'ils ont un litige avec une entreprise comme cela a été le cas lors de leur première adhésion.

Le dossier de rescrit fiscal a été déposé auprès des services du ministère des Finances. La réponse positive qui nous a été faite nous permettra d'initier une collecte de dons affectés sur nos actions d'éducation à la consommation.

PARTIE 6 : L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

L'Adéic diffuse ses informations et alertes sur différents sujets de consommation au travers d'une newsletter nationale, d'une newsletter régionale (feuilles de chou), d'émissions de télévision et de radio et enfin de son site internet et d'une page Facebook.


Le plan de communication présenté lors de la dernière assemblée générale est suivi.

INTERNET en 2025

- Le site internet <https://www.adeic.fr> : 44 articles d'actualité, 5 cas pratiques, 16 communiqués de presse, des fiches pratiques, relais des feuilles de chou et des ConsoMags tournés par l'Adéic.
13 827 visites en 2025 contre 15 392 visites en 2024. Cette baisse est directement liée à notre déréférencement DGCCRF.
- La page Facebook <https://www.facebook.com/adeicfrance> : 141 publications pour relayer des articles de presse, rendre compte de notre activité ou relayer nos ConsoMag. Nous comptabilisons 23 359 vues en 2025.


Voici le répertoire des posts par thèmes :


➤ Adéic Logement


9 décembre 2025 Adéic logement : (9) ADÉIC France –  un article sur les missions de l'@ADEIC Logement... | Facebook

3 janvier 2025 Adéic logement : (2) ADÉIC France –  ⚠ On parle souvent d'insalubrité du logement... | Facebook

➤ Agriculture


9 juillet 2025-Agriculture-Loi Duplomb : (5) ADÉIC France –  ☠ Une loi mortifère vient d'être votée à... | Facebook

2 juillet 2025-Agriculture-Loi Duplomb : (5) ADÉIC France –  ⚠ Scandale sanitaire et environnemental, recul... | Facebook


25 juin 2025 Agriculture-Loi Duplomb : (5) ADÉIC France –  🇫🇷 L'Adéic fait partie de la centaine d'organisations... | Facebook

8 mars 2025 Agriculture-Non aux OGM : (2) ADÉIC France –  🇫🇷 L'Adéic fait partie des signataires de cette... | Facebook

12 février 2025 Agriculture : (2) ADÉIC France –  🌱 L'Adéic fait partie des soutiens et signataires... | Facebook

3 février 2025 Agriculture-Non aux OGM : (2) ADÉIC France –  🇫🇷 L'ADÉIC France se fait le relais de cette... | Facebook

➤ Alimentation

11 décembre 2025 Adéic-Alimentation : (9) ADÉIC France –  🇫🇷 Le « Grand réveil alimentaire » est en ligne !... | Facebook

- 3 décembre 2025 Aprifel-fruits et légumes : (9) ADÉIC France – 🍌🥑🍊 En ce début du mois de décembre, nos partenaires... | Facebook
- 2 décembre 2025 Adéic-alimentation (contre pesticides) : (9) ADÉIC France – 📄 Avec plus de 114 organisations, l'@Adéic a signé... | Facebook
- 28 novembre 2025 Radio-alimentation -SNANC : (9) ADÉIC France – 📻 L'#adéic vous partage un podcast de @Radio France... | Facebook
- 21 novembre 2025 Alimentation : (9) ADÉIC France – 📄 Un article intéressant du journal « #Midi Libre »... | Facebook
- 10 octobre 2025 ANSES-Alimentation – Dangers champignons : (9) ADÉIC France – 📄 Un article intéressant de l'Anses – Agence... | Facebook
- 9 octobre 2025 60 millions-alimentation : (9) ADÉIC France – 🍌🥑🍇 60 millions de consommateurs vous présente les... | Facebook
- 6 octobre 2025 60 millions – Alimentation – Dangers-Ceufs : (9) ADÉIC France – 📄 Un article intéressant de 60 millions de... | Facebook
- 5 octobre 2025 ANSES-Alimentation-Dangers champignons : (9) ADÉIC France – 🍄 L'Agence nationale de sécurité sanitaire de... | Facebook
- 30 septembre 2025 Adéic-Alimentation-Agriculture : (9) ADÉIC France – 🏠 Patrice Bédouret, président de notre association... | Facebook
- 25 septembre 2025 Adéic-Alimentation-SNANC : (9) ADÉIC France – 🍴 Avec 116 organisations, nous appelons le Premier... | Facebook
- 25 septembre 2025 Adéic-Alimentation-Gaspillage : (9) ADÉIC France – 🍌🍎🥕 Le saviez-vous ? 40 % du #gaspillage #alimentaire... | Facebook
- 9 septembre 2025 Alimentation : (9) ADÉIC France | Facebook
- 4 juillet 2025 – Alimentation-Labels DGCCRF : (5) ADÉIC France – 📄 La DGCCRF vous propose des conseils et fiches... | Facebook
- 1 juillet 2025-Alimentation-SNANC : (5) ADÉIC France – 🧑🏫📚 Dans le cadre de notre travail de long cours sur... | Facebook
- 13 juin 2025 Alimentation-Cadmium-Danger : (5) ADÉIC France – ⚠️ Des médecins généraux ont récemment publié une... | Facebook
- 30 avril 2025 – Alimentation SNANC : (5) ADÉIC France – 🌐 Après avoir (enfin) finalisé sa première version... | Facebook
- 22 avril 2025 Alimentation-Gaspillage : (5) ADÉIC France – 🍌🍎 Deuxième période la plus forte en termes de volumes... | Facebook
- 17 avril 2025 Alimentation-Bio en baisse : (5) ADÉIC France – 🗨️ Alors que la consommation de produits BIO semble... | Facebook
- 14 avril 2025 Alimentation-Chocolat-augmentation des prix : (5) ADEIC France – 🔔💎 A l'approche des fêtes de Pâques, avez-vous... | Facebook
- 7 avril 2025 Alimentation-SNANC : (5) ADÉIC France - 🌐 Depuis près de deux ans, plusieurs organisations... | Facebook
- 9 juin 2025 Alimentation-Aprifel : (5) ADÉIC France - 🍌🥑🍊 En ce début du mois de juin, nos partenaires d'... | Facebook
- 6 juin 2025 Alimentation-Nutriscore : (5) ADÉIC France - ✅ Une nouvelle version du nutri-score arrive dans... | Facebook
- 12 mai 2025 Alimentation-Aprifel : (5) ADÉIC France - 🍌🥑🍓 Alors que nous nous installons dans un printemps... | Facebook
- 18 mars 2025 Alimentation-santé-végétarisme : (2) ADÉIC France - 🍌🍓 Dans deux études qui viennent d'être publiées, l'... | Facebook
- 14 mars 2025 Alimentation-Nutriscore : (2) ADÉIC France - 📄✅ Ce vendredi 14 mars, la nouvelle mouture du... | Facebook
- 8 mars 2025 Alimentation-Salon de l'Agriculture : (2) ADÉIC France - 🚗 Les 26 et 27 février, l'Adéic était au rendez-vous... | Facebook
- 28 février 2025 Alimentation-SNANC : (2) ADÉIC France - 🗨️ Nous relayons et soutenons cette tribune initiée... | Facebook
- 21 février 2025 Alimentation-droit à l'alimentation : (2) ADÉIC France - 🗨️ L' ADÉIC France fait partie des premiers... | Facebook
- 7 février 2025 Santé- aliments ultratransformés : (2) ADÉIC France - 🗨️ Nos partenaires de l' Anses - Agence nationale de... | Facebook
- 14 janvier 2025 Alimentation-Aprifel-fruits et légumes : (2) ADÉIC France - 🍌🍊🥑 Au cœur de l'hiver, nos partenaires d'Aprifel... | Facebook

➤ **Arnaques-fraudes**

- 1 er décembre 2025 Radio-Adéic-arnaques : (9) ADÉIC France - 📺 L'Adéic vous recommande une émission de radio... | [Facebook](#)
- 8 août 2025 Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 🇫🇷 L'ADÉIC fait partie des associations partenaires... | [Facebook](#)
- 31 juillet 2025 Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 🇫🇷 L'ADÉIC fait partie des associations partenaires... | [Facebook](#)
- 23 juillet 2025 Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 🇫🇷 L'ADÉIC fait partie des associations partenaires... | [Facebook](#)
- 21 juillet 2025 Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 🚗 Vous souhaitez louer une voiture pendant l'été ?... | [Facebook](#)
- 16 juin 2025 DGCCRF Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 🗳️ ⚠️ A la suite d'une enquête approfondie de la... | [Facebook](#)
- 9 mai 2025 DGCCRF-Fraudes et arnaques : (5) ADÉIC France - 📌 Fin avril, un rapport de la DGCCRF a épinglé les... | [Facebook](#)
- 25 février 2025 Fraudes et arnaques : (2) ADÉIC France - 💎 Vous avez constaté un prélèvement inhabituel sur... | [Facebook](#)
- 13 février 2025 Fraudes et arnaques : (2) ADÉIC France - 🚔 Le Service national des Enquêtes de la DGCCRF a... | [Facebook](#)

➤ **Climat**

- 8 décembre 2025 Ademe - climat : (9) ADÉIC France - 🌍 À l'occasion de la Journée mondiale du climat,... | [Facebook](#)

➤ **ConsoMag**

- 5 novembre 2025 Adéic - Consomag : (9) ADÉIC France - 🗳️ L'ACLCL, dont ADÉIC France fait partie, défend... | [Facebook](#)
- 17 octobre 2025 Adeic-Consomag-Internet ou téléphone : (9) ADÉIC France - 📺 📞 Retrouvez notre dernier Consomag sur la... | [Facebook](#)
- 30 juin 2025 Consomag : (5) ADÉIC France - 🌟 L'Adéic a été interrogée par Consomag au sujet... | [Facebook](#)
- 11 juin 2025 ConsoMag : (5) [Facebook](#)
- 9 janvier 2025 Consomag : (2) ADÉIC France - 📺 🗳️ Notre association intervient dans un nouvel... | [Facebook](#)

➤ **Consommation responsable**

- 4 novembre 2025 Adéic - Conso Responsable -rapport ACLC : (9) ADÉIC France - 📺 L'ADÉIC vous présente le rapport de l'ACLCL: «... | [Facebook](#)
- 19 septembre 2025 Adéic-Consommation responsable : (9) ADÉIC France - 🍀 La semaine européenne du développement durable se... | [Facebook](#)
- 14 mai 2025 Conso responsable ACLC : (5) ADÉIC France - ♻️ Un point sur les ateliers "consommation durable"... | [Facebook](#)
- 21 mars 2025 Consommation responsable ACLC : (2) ADÉIC France - 🗳️ Les interventions de l'ACLCL sur la consommation... | [Facebook](#)
- 6 mars 2025 Consommation responsable ACLC : (2) ADÉIC France - 🌱 Sous la bannière de l'ACLCL, notre union avec... | [Facebook](#)
- 23 janvier 2025 Consommation responsable ACLC : (2) ADÉIC France - 🗳️ Notre partenaire de l'@Association Leo Lagrange... | [Facebook](#)
- 21 janvier 2025 Consommation responsable -« No buy challenge » : (2) ADÉIC France - 🗳️ En 2025, une nouvelle tendance fait son... | [Facebook](#)
- 20 janvier 2025 Consommation responsable-formation-sensibilisation : (2) ADÉIC France - Nos collègues de Association Leo Lagrange pour la... | [Facebook](#)

➤ **Droits des consommateurs**

- 16 janvier 2025 Droits des consommateurs : (2) ADÉIC France - 🗳️ 🗳️ Quelles surprises, bonnes ou mauvaises, nous... | [Facebook](#)

➤ **Eau**

- 6 novembre 2025 Radio-Qualité de l'eau : (9) ADÉIC France - 📺 Un article intéressant de Franceinfo : ICI Maine... | [Facebook](#)
- 19 mai 2025 Alimentation-pollution eau : (5) ADÉIC France - 🗳️ Aujourd'hui, la commission d'enquête sénatoriale... | [Facebook](#)

8 avril 2025 Alimentation-eau contaminée-Nestlé-Danger : (5) ADÉIC France - 🗣️ Nous en avons parlé plusieurs fois sur notre site... | Facebook

24 mars 2025 Eau-Santé-PFAS : (2) ADÉIC France - 🏢 Il y a un mois, une proposition de loi était... | Facebook

15 février 2025 Eau - pollution-Pfas : (2) ADÉIC France - 💧 🌱 Face à la série de révélations sur les... | Facebook

6 février 2025 Eau-pollution : (2) ADÉIC France - 💧 Depuis plusieurs années, l' ADÉIC France est en... | Facebook

➤ Économie

(9) ADÉIC France - " 🗣️ L'@Adéic vous propose de lire un article... | Facebook

27 décembre 2025 Inflation : (9) ADÉIC France - 📊 Inflation : où en sont les prix aujourd'hui ?... | Facebook

20 juin 2025 Economie-Inflation : (5) ADÉIC France - 🗳️ Depuis quelques années, le budget vacances se... | Facebook

20 mai 2025 Inflation-Cashback : (5) ADÉIC France - 📺 Ce soir, l'ADÉIC passe dans le 19-45 de M6 ! 📺... | Facebook

➤ Edito du président

8 décembre 2025 Adéic - édito président : (9) ADÉIC France - 🗣️ L'Adéic vous relaye l'édito de son président... | Facebook

➤ Énergie

10 décembre 2025 Radio-énergie : (9) ADÉIC France - 📻 L'@Adéic vous partage ce podcast de @Radiofrance... | Facebook

19 novembre 2025 Adéic-Energie (contre la précarité énergétique) : (9) ADÉIC France - ✉️ L'#ACL, dont l' '#adéic fait partie, signe avec... | Facebook

23 octobre 2025 Adéic-60 millions de consommateurs- heures creuses : (9) ADÉIC France - 📰 L'Adéic vous partage une publication de 60... | Facebook

5 août 2025 Énergie-chèque énergie : (5) ADÉIC France - ⚠️ Risque de révision à la baisse voir de suppression... | Facebook

➤ Économie Sociale et Solidaire

17 octobre 2025 ESS : (9) ADÉIC France - 📰 L'Adéic vous partage un communiqué de presse de... | Facebook

23 mai 2025 Esper : (5) ADÉIC France - 📍 En tant que membre partenaire, l'ADÉIC a assisté... | Facebook

27 mars 2025 Forum de l'ESS : (2) ADÉIC France - 🌐 Ce 26 mars, l'Adéic-ACL participait au forum de... | Facebook

➤ Forums/rencontres de l'Adéic

13 décembre 2025 Rencontres de l'Adéic : (9) ADÉIC France - 🗣️ Rencontre avec l'équipe de l'Adéic... | Facebook

24 octobre 2025 Métiers-Handicap : (9) ADÉIC France - 📰 Une information importante que vous partage l'Adéic... | Facebook

13 octobre 2025 Adéic-Forum-Séniors : (9) ADÉIC France - 📅 Petit rappel: mercredi 15 octobre de 10h à 17h30... | Facebook

12 octobre 2025 Adéic-Forum-Séniors : (9) ADÉIC France - 📅 mercredi 15 octobre de 10h à 17h30, se tiendra à... | Facebook

16 septembre 2025 Adéic-Forum des associations : (9) ADÉIC France - 🗣️ Les forums des Associations ayant eu lieu à Paris... | Facebook

11 septembre 2025 Adéic-Forum des associations : (9) ADÉIC France - 🗣️ Ce samedi 13 septembre, l'Adéic sera présente aux... | Facebook

2 avril 2025 Rencontres de l'Adéic-Alimentation-eau : (5) ADÉIC France - 💧 Ce mardi 1er avril, L'Adéic-ACL était au Brit... | Facebook

30 mars 2025 Rencontres de l'Adéic : (5) ADÉIC France - 💧 **Mardi 1er avril**, l'Adéic-ACL organise ses... | Facebook

24 janvier 2025 Vœux du ministre Eric Lombard : (2) ADÉIC France - 📅 jeudi 23 janvier, Julie Vanhille, secrétaire... | Facebook

➤ INC- 60 millions de consommateurs

12 décembre 2025 Adéic- 60 millions de consommateurs : (9) ADÉIC France - 🗣️ L'@ADEIC signe la tribune parue dans Le Monde au... | Facebook

6 octobre 2025 Adéic-INC : (9) ADÉIC France - 📰 L'ADÉIC est cosignataire d'un communiqué de presse... | Facebook

14 mars 2025 INC : (2) ADÉIC France - 📰 Le soutien de tous à l' Institut National de la... | Facebook

5 février 2025 INC : (2) ADÉIC France - 📰 🤝 L' ADÉIC France, en partenariat avec le CNAFAL... | Facebook

13 janvier 2025 INC-60 millions de consommateurs : (2) | Facebook

➤ Impact CO2

- 1^{er} décembre 2025 Textile-réduire les déchets : (9) ADÉIC France | Facebook
- 30 novembre 2025 Adème-Réduire les déchets : (9) ADÉIC France - 🌿✅ Du 22 au 30 novembre, l'@Adéic a relevé le défi... | Facebook
- 27 novembre 2025 Adème-Réduire les déchets-impact CO2 : (9) ADÉIC France - 🌿 À l'occasion de la Semaine européenne de la... | Facebook
- 25 novembre 2025 Adème-Réduire les déchets-impact CO2 : (9) ADÉIC France - 🌿 À l'occasion de la Semaine européenne de la... | Facebook
- 24 novembre 2025 Adème - Mieux trier ses déchets : (9) ADÉIC France - 🌿 À l'occasion de la Semaine européenne de la... | Facebook
- 21 novembre 2025 DGCCRF-Gaspillage : (9) ADÉIC France - La DGCCRF dénonce le gaspillage des produits... | Facebook
- 17 novembre 2025 Adème-Réduction des déchets : (9) ADÉIC France - La Semaine européenne de la réduction des déchets... | Facebook

➤ Litiges résolus

- 6 août 2025 Adéic-Litige résolu : (5) ADÉIC France - 🗑️Après l'annulation de leur réservation de... | Facebook
- 29 juillet 2025 Adéic-Litige résolu : (5) ADÉIC France - 🚗 Des problèmes avec une location non conforme ?... | Facebook
- 4 août 2025 Adéic-Litige résolu : (5) ADÉIC France - 🏠 Votre séjour n'a pas correspondu aux prestations... | Facebook
- 5 mai 2025 Adéic-Litiges résolus : (5) ADÉIC France - 🛑📦 Face à la vente d'une contrefaçon, l'ADÉIC a... | Facebook
- 17 février 2025 Litiges résolus : (2) ADÉIC France - 🚫🔒 Retour sur un litige récemment résolu par... | Facebook

➤ Loisirs/vacances

- 17 juillet 2025 « Funflation » Loisirs premiums : (5) ADÉIC France - 📈 Connaissez-vous la "funflation" ? Cette formule... | Facebook
- 15 juillet 2025 Guide pratique- camping : (5) ADÉIC France - 🏕️ Retrouvez sur cette page nos conseils pratiques... | Facebook

➤ Newsletter

- 17 décembre 2025 Newsletter Adéic : (9) ADÉIC France - 📧 La Newsletter de l'@Adéic de décembre 2025 est en... | Facebook
- 17 octobre 2025 Adéic-Newsletter : (9) ADÉIC France - 📧 Notre newsletter d'octobre est arrivée. N'hésitez... | Facebook
- 2 juin 2025 Newsletter : (5) ADÉIC France - 📧 Notre newsletter de mai 2025 est disponible sur... | Facebook
- 30 janvier 2025 Newsletter : (2) ADÉIC France - 📧 La newsletter d'ADÉIC France de Janvier est en... | Facebook

➤ Noël

- 13 décembre 2025 Adéic-Radio-Noël : (9) ADÉIC France - 🎄 Réinventer Noël : Sobriété, Cadeaux Utiles et... | Facebook
- 10 janvier 2025 Noël : (2) ADÉIC France - 🎁🗑️ C'est une pratique qui prend chaque année plus... | Facebook

➤ Numérique

- 15 décembre 2025 Internet : (9) ADÉIC France - 🌐🔧 La fin du réseau cuivre se dessine! L'@Adéic... | Facebook
- 18 octobre 2025 Adéic-Numérique : (9) ADÉIC France - 📡 Le saviez-vous ? La consommation électrique... | Facebook
- 3 octobre 2025 Radio-Numérique : (9) ADÉIC France - 📰 Un article intéressant de France info : Fin des... | Facebook

➤ Protection des consommateurs

- 25 décembre 2025 DGCCRF protection des consommateurs : (9) ADÉIC France - 🗣️ L'@Adéic vous recommande une émission de la... | Facebook
- 23 décembre 2025 DGCCRF protection des consommateurs : (9) ADÉIC France - 🎄 Juste avant Noël, l'@Adéic vous recommande un... | Facebook
- 22 décembre 2025 DGCCRF protection des consommateurs : (9) ADÉIC France - 📰 L'@Adéic vous recommande un article publié sur le... | Facebook
- 20 décembre 2025 CNUCED protection mondiale des consommateurs : (9) ADÉIC France - 🌐 L'@Adéic vous recommande la lecture d'un article... | Facebook
- 14 décembre 2025 ANSES protection des consommateurs : (9) ADÉIC France - 📰 Un article de l'@Anses de décembre 2025, paru... | Facebook

7 novembre 2025 DGCCRF-Protection des consommateurs-fraude : (9) ADÉIC France - 📄📄 La DGCCRF déploie une campagne d'information... | Facebook

28 octobre 2025 DGCCRF-Protection des consommateurs - Fraude : (9) ADÉIC France - 📄📄 La DGCCRF déploie une campagne d'information... | Facebook

21 octobre 2025 DGCCRF-Protection des consommateurs-Fraude : (9) ADÉIC France - 📄📄 La DGCCRF déploie une campagne d'information... | Facebook

14 octobre 2025 DGCCRF-Protection des consommateurs-Fraude : (9) ADÉIC France - 📄📄 La DGCCRF déploie une campagne d'information... | Facebook

25 septembre 2025 INC-Protection des consommateurs-Fraude : (9) ADÉIC France - Attention aux faux QR Codes! Educfi vous informe. | Facebook

23 juin 2025 ANSES Sécurité sanitaire : (5) ADÉIC France - ⚠️👁️ Attention : l'Anses - Agence nationale de... | Facebook

3 avril 2025 Santé-Glycémie : (5) ADÉIC France - 📄 Nous relayons ce communiqué de presse de la DGCCRF... | Facebook

28 janvier 2025 Santé-pollution-Pfas : (2) ADÉIC France - 🚫📅 jeudi 23 janvier, l'association Générations... | Facebook

1 janvier 2025 Santé : (2) ADÉIC France - ⚠️ Si vous souhaitez perdre les calories accumulées... | Facebook

➤ Télécommunication

26 mai 2025 Télécommunication-démarchage téléphonique : (5) ADÉIC France - 📞🚫 Notre secrétaire générale, Julie Vanhille, a été... | Facebook

➤ Textile

31 décembre 2025 Textile : (9) ADÉIC France - ♻️ L'@Adéic vous propose une lecture utile et... | Facebook

29 décembre 2025 Textile : (9) ADÉIC France - "🗣️ L'@Adéic vous propose de lire un article... | Facebook

5 novembre 2025 Adéic-Textile (Shein→ contre l'ultrafastfashion) : (9) ADÉIC France - 🇫🇷🇫🇷 L'#adeic, au sein de l'#ACL, et d'autres... | Facebook

1 er octobre 2025 Adéic-Textile-consommation responsable : (9) ADÉIC France - 🍀 Dans le cadre de la semaine européenne du... | Facebook

28 septembre 2025 Textile-Recyclage : (9) ADÉIC France - 🗑️🔗 Voici un article intéressant d' Ici Grand Est qui... | Facebook

8 juillet 2025 Textile-ultrafastfashion-Shein : (5) ADÉIC France - ⚠️ La DGCCRF a récemment obligé l'entreprise SHEIN à... | Facebook

4 juin 2025 Textile-Ultrafastfashion : (5) ADÉIC France - 🗑️ Une loi "anti fast-fashion" est examinée en ce... | Facebook

➤ Transport

11 octobre 2025 FNAUT-Transports : (9) ADÉIC France - 📄 La FNAUT (Fédération nationale des Usagers des... | Facebook

27 août 2025 Transports-SNCF : (5) ADÉIC France - 📄 Un article intéressant du journal Femina :... | Facebook

28 mai 2025 Transports-SNCF : (5) ADÉIC France - 📄 En cette veille de grand week-end de l'Ascension... | Facebook

2 mai 2025 Transports-Avion : (5) ADÉIC France - 📄 L'ADÉIC est signataire de ce communiqué de presse... | Facebook

➤ Vœux

7 janvier 2025 Vœux Adéic 2025 : (2) ADÉIC France - ✨ Toute l'équipe de l'ADÉIC vous souhaite de... | Facebook

- Le réseau LinkedIn : 105 publications.
- Le réseau X : 24 posts.
- La newsletter « ADÉIC NEWS » : <https://www.adeic.fr/index.php/newsletter/>
Envoi de cinq newsletters à destination d'environ 4000 contacts.
- La newsletter de l'ADÉIC Languedoc-Roussillon, feuilles de chou <https://www.adeic-lr.fr/feuilles-de-chou/> , publiée tous les mois. À partir

de janvier 2026, les Feuilles de chou seront publiées tous les deux mois, en alternance avec la newsletter de l'Adéic.

LA PRESSE ÉCRITE

L'Adéic reçoit un grand nombre de demandes de journalistes via des appels téléphoniques ou l'envoi d'emails sur notre boîte contact@adeic.fr. Mais cette année, le nombre de demandes a énormément diminué.

Voici une liste non exhaustive des sujets sur lesquels l'Adéic a été interviewée : les soldes, les fournitures scolaires, les arnaques à la livraison, l'inflation, l'eau potable, le pouvoir d'achat des étudiants, la crise du marché bio, l'IA et la consommation... Parmi ces journaux : RMC conso, Le Figaro, Midi Libre, 20 minutes...

LA TÉLÉVISION

Six émissions ConsoMag diffusées sur les chaînes de France télévision sur les sujets :

- Comment résilier mon abonnement de téléphonie ou internet sans payer de frais ? <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=704503f>
- La surfacturation de la téléphonie à l'étranger <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=4aea24e>
- Produits solaires : comment bien les choisir et les utiliser ? <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=779d884>
- Coffrets cadeaux : les pièges à éviter <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=ffb2fe8>
- Affichage des prix : ce que vous devez savoir <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=9a7f870>
- Produits non conformes : quels sont les risques pour notre santé ? <https://www.adeic.fr/?playlist=95c993b&video=2391017>

Le 12.45 de M6 nous a demandé un tournage sur le sujet du cashback en mai 2025 (Julie Vanhille).

L'Adéc (Patrice Bédouret) a été invitée à deux reprises sur le plateau de BFM : le 2 novembre 2025 BFM soir par rapport au scandale Shein et le 31 décembre BFM midi sur les nouveautés pour les consommateurs en 2026.

LA RADIO

Émission tous les jeudis sur la radio « Côté Sud FM 90.3 » animée par Patrick MERCIER depuis 2013. <https://www.cotesudfm.fr/shows/info-conso/>. Les sujets abordés couvrent tous les secteurs de la consommation et fournissent aux consommateurs des conseils leur permettant d'être plus vigilants.

Mina Maherzi est passée cinq fois en direct pendant une heure sur les ondes de Radio France Bleu Cotentin dans l'émission « Conso Ici Cotentin » avec Yannick LEFLOT :

- Le 8 juillet 2025 sur la thématique des soldes
- Le 2 septembre sur la thématique de l'eau
- Le 28 novembre sur les arnaques

Julie Vanhille a participé le 24 décembre 2025 à l'émission « le téléphone sonne » au sujet des « cadeaux de Noël : raisonnables ou non ? ».

REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES

Vous trouverez ci-dessous les noms des représentants Adéc-ULCC dans les instances où nous avons participé cette année à des réunions ou groupes de travail, en visioconférence et en présentiel.

Entité	Qui participe ?
ADEME	JV/OR/MJ
ANSES <ul style="list-style-type: none"> • Membre du conseil d'administration • Membre du comité d'orientation thématique « santé alimentation » et « santé environnement » 	JLB/JV
APAVE (démarches qualité) : conseil consommateurs	AM
APRIFEL	JV / MJ
Association des sociétés financières	JV
Autorité des Marchés Financiers	JV
BNPPF (BNP PERSONAL FINANCE)	JV/MM
Commission des clauses abusives	MM
Comité consultatif du secteur financier + organe collégial de désignation des médiateurs de banque.	JV
Comité économique et social européen (CESE)	RB
Conseil national de l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • Divers groupes de travail, notamment SNANC • Comité national d'éthique des abattoirs • Éducation à l'alimentation 	JLB/OR/JV
Conseil national de la Consommation : Bureau + Groupe de travail	JV
Conseil National de l'Économie circulaire	JV
Conseil National de l'Éducation routière	JV
Conseil Paritaire de la Publicité	JV
Direction générale de l'alimentation (DGAL)	JLB
EDF/GRDF/Eau/CRE/Enedis/UFE	JD/JV/MBN
ESPER	OR / JV/MJ

FranceAgriMer : Commissions spécialisées sur les bovins et sur le bien-être animal : « les ruminants »	JLB
Groupe industriel énergétique français (ENGIE)	JD/JV
Institut national de la consommation (INC) <ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'Administration • ConsoMag • Commission cahier des charges 	JV JV/MBN JV
Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) <ul style="list-style-type: none"> • Conseil des agréments et contrôles • Conseil national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées 	JLB
Interprofessions de la viande (INTERBEV) : conseil consommateurs	JV
La Poste	JD/JV
Le club des médiateurs	JV
Ministère de l'Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Supérieur d'Orientation et de Coordination de l'Économie agricole et alimentaire 	JLB/JV
Ministère de la Consommation : <ul style="list-style-type: none"> • Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) 	JV
Ministère de la Culture : <ul style="list-style-type: none"> • Copie privée 	JV/MD
Ministère de l'Équipement – groupe de suivi national des téléphériques et téléskis	AM
Opérateurs de téléphonie : Orange, SFR, Bouygues	JV / MM
RATP	CH/JV/EM
REFAHSION	MM
SNCF	JV/EM
ULCC/ACLC	JV/PB/RC

Liste des sigles et abréviations

SIGLES/ACRONYMES	Dénomination complète
ACLC	Association citoyenne et laïque des Consommateurs
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFNOR	Association française de normalisation
APRIFEL	Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes
ARCEP	Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
ARPP	Autorité de régulation professionnelle de la publicité
ASF	Association des sociétés financières
CCA	Commission des clauses abusives
CCSF	Comité consultatif du secteur financier
CNA	Conseil national de l'alimentation (instance consultative indépendante)
CNC	Conseil national de la consommation (organisme paritaire consultatif)
CNDP	Conseil national du débat public
ConsoMag	Support émission INC
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DGCCRF	Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
EDF	Électricité de France
ENGIE	Groupe industriel énergétique français (anciennement GDF SUEZ)
INC	Institut national de la consommation
L'ESPER	L'économie sociale partenaire de l'école républicaine
RATP	Régie autonome des transports parisiens
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
ULCC	Union laïque et citoyenne des consommateurs

Organigramme de l'Adéc Nationale

Président	PB	Patrice BEDOURET	06.20.37.78.91
Vice-Président	DL	Dominique LASSARRE	
Secrétaire général	JV	Julie VANHILLE	06.03.62.33.90
Secrétaire général adjoint	VLR JLB	Vincent Le ROY Jean Louis BLANC	
Trésorier	RC	Roland CAHOUET	07.68.10.78.28
Délégué national	OR MJ	Olivier ROYER Magalie JAUNEAU	
Responsable DPO informatique et internet	AD	Alain DUVAL	
CTRC	CG VLR	Christian GALIAN Vincent Le ROY	
Communication	AEB OR MJ PB DL	Anne Emmanuelle BLANC Olivier ROYER Magalie JAUNEAU Patrice BEDOURET Dominique LASSARRE	

Juristes

Juristes	MM MBN	Mina MAHERZI Matthieu BERTRAND NEUSER	01.44.53.73.93
-----------------	-------------------------	--	----------------

Bénévoles qualifiés

BG	Begnat GOYENTCHE	CH	Christine HAIDRI
CG	Christian GALIAN	MD	Martine DUVAL
AM	Alain MARIE	EM	Éric MORENO
RB	Rachel Brishoual, Secrétaire nationale de l'UNSA		

LISTING ADÉIC

	Adresse	Téléphone	email	Contact sur place
ADÉIC Logement 06 CANNES	1 av. du Camp Long 06400 CANNES	01.44.53.73.93	contact@adeic.fr	David BAYLE
ADÉIC Logement 06 PEYMEINADE	Les Gabres Bat.D 255 av. De Peygros 06530 PEYMEINADE	01.44.53.73.93	contact@adeic.fr	Robert Diacon
ADÉIC 07 ARDÈCHE	LE BEAGE	06.22.24.20.15	jeanlouisblanc@ymail.com	Jean Louis Blanc
ADÉIC 09 ARIÈGE	12 rue du Lieutenant Paul Delpech, 09000 FOIX	05.61.65.45.50	adeic09@wanadoo.fr	Présidente : Lily Chireux
ADÉIC 17 CHARENTE- MARITIME	ROYAN		joseph.drays@wanadoo.fr	Joseph DRAY
ADÉIC 31 HAUTE-GARONNE	20, chemin du Pigeonnier de la Cépière – Bât A 31100 TOULOUSE	05.61.80.02.07	adeic31@wanadoo.fr	Christian Galian : SG Jean-Louis Girbal : Président
ADÉIC 33 GIRONDE	33 bis, rue de Carros 33074 BORDEAUX CEDEX	09.51.52.27.46		Jean-Louis BASTARD
ADÉIC 36 et 37 INDRE et INDRE-ET- LOIRE	Maison des syndicats Bâtiment A – 2e étage 18, rue de l'Oiselet 37550 SAINT-AVERTIN	02.47.38.11.80	adeic37@laposte.net	Vincent LE ROY : 06.11.80.58.06/02.47.38.11.80 Jean Claude LESNY : Secrétaire

ADÉIC 38 ISÈRE	///	06.22.24.20.15	jeanlouisblanc@ymail.com	Jean Louis Blanc
ADÉIC 40 LANDES	Résid. Clos Michel Ange, 830 av. du Maréchal Foch 40000 MONT-DE-MARSAN 108 rue du Fer à cheval, 40600 BISCAROSSE	05 58 46 24 24 05 58 82 80 25 05 58 78 09 88	adeic.landés@orange.fr	Marc Allimant – Monette Souard Patrick Mercier Patrick Dreyfus
ADÉIC 49 MAINE ET LOIRE	ANGERS	02.41.24.93.00	adeic49@gmail.com	Cédric Fossé
ADÉIC 61 ORNE	26, route de la pootée 61420 LA FERRIERE BOCHARD		alain.duval@adeic.fr martine.duval@adeic.fr	Alain et Martine DUVAL
ADÉIC 64 Pyrénées-Atlantiques	8, rue Lormand 64100 BAYONNE	07 68 10 78 28	64@adeic.fr	Begnât Goyenette : begnat.adeic64@orange.fr Roland Cahouet : roland.cahouet@adeic.fr
ADÉIC Logement 64 FLC ADÉIC	1.Comités logement HSA, OFFICE 64 2.Comité logement XL Habitat(40) 3.Comité logement Domofrance 33/64 4.Comité logement Pau Béarn Habitat 5.Comité logement Erilia 06/13			1.Hélène RUBY : 07.68.95.55.87 Helene.ruby@adeic.fr 2.Cathy GARCIA : 07.81.65.72.21 cathy.garcia@adeic.fr 3.Claire BACQUE : 06.49.95.21.91 claire.bacque@adeic.fr 4.Nora ABDELOUHAB : 07.68.83.60.60 na.flc.adeic@gmail.com 5.Élisa MEDJANI : <u>06.46.75.33.91</u> flcpaca@gmail.com
ADÉIC Logement 69 CLEF RHÔNE	63 rue André Bollier 69007 LYON	01.44.53.73.93	contact@adeic.fr	David Fitoussi

ADÉIC 88 VOSGES	20 chemin de la Justice Les Aiglons, Appartement 111 88000 ÉPINAL	06.86.69.20.81 (psdt)	88@se-unsa.org mullerbobadeic88@yahoo.fr	Président : Robert Muller Trésorier : Francis SARGENTINI
ADÉIC 75-77-78-91 - 92-93-94-95 PARIS et ÎLE-DE- FRANCE	27 rue des tanneries 75013 PARIS	01.44.53.73.94	contact@adeic.fr Julie VANHILLE (psdte) julie.vanhille@adeic.fr Mina MAHERZI (secrétaire) mina.maherzi@adeic.fr Gina LOUIS JOSEPH (trs.) gina.baudot@adeic.fr	Patrice BEDOURET patrice.bedouret@adeic.fr Anne-Emmanuelle BLANC Christine HAIDRI Martine DUVAL
ADÉIC 971 et 972 GUADELOUPE et MARTINIQUE	87, résidence Caillou 97129 LE LAMENTIN	06 90 44 35 57	adeic.guadeloupe@yahoo.fr	SG : Hilarion Bevis-Surprise
ADÉIC 973 GUYANE	Carrefour de Bourda, Villa B 3572, route de montabo 97300 Cayenne	06 94 90 11 23	guyane@adeic.fr christophe.madere@adeic.fr	Christophe MADÈRE
ADÉIC 974 LA RÉUNION	16 rue Jean Chatel, BP 41, 97461 SAINT-DENIS CEDEX		willytarkin@zeop.re	Président : Willy TARKIN
ADÉIC 978	SAINT-MARTIN		robert.garon@wanadoo.fr carvihub@hotmail.com	Robert Garon Hubert L. Carvigant
ADÉIC LANGUEDOC- ROUSSILLON (Aude 11, Herault 34, Gard 30, Lozère 48, PO 66)	4 rue Jean Bouin 30000 NÎMES	07 67 77 10 24	litiges@adeic-lr.fr	Psdt : Christophe PRUDHOMME cp.adeic34@gmail.com SG adjointe : Nadège BIOT Trésorier : Daniel QUIRET SG : Frédéric CHARDON

